

COMMUNE DE SAINT-GERMAIN 70200

Mairie – 1 rue de la Nouvelle

Téléphone 03 63 75 80 63 - mail : mairiestgermain70@gmail.com

Ouverture au public : lundi de 10h à 12h, mercredi et jeudi de 16h à 18h, samedi de 9h à 11h.

Accueil téléphonique : lundi, mercredi, jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Mardi et vendredi de 8h à 12h. Samedi matin de 9h à 11h.

Site internet : www.saintgermain70.fr

BULLETIN D'INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 1^{er} SEPTEMBRE 2025

Étaient présents à 19h00 : Maryline **Caravati-Bresson**, maire, Arnaud **Jurettigh**, Dominique **Letellier**, Caroline **Triquenot** adjoints. Annabel **Dudoret**, Lucie **Roch**, Hélène **François**, Freddy **Stahli**, Denis **Guilbert**, Olivier **Gavoille**, Philippe **Didier**, conseillers.

Liste des délibérations examinées au conseil du lundi 1^{er} septembre 2025

- Approbation du PV de la séance du conseil municipal du 7 juillet 2025.
- Forêt communale : taxe d'affouage et règlement, parcelles en délivrance – Approuvée
- Décision modificative n°2 – Approuvée
- Renouvellement de convention animaux errants avec l'association « boules de poils » – Approuvée
- Encaissement chèque remboursement dette locataire – Approuvée
- Acquisition parcelle B519 route de Lantenot – Ajournée

VIE QUOTIDIENNE

AFFOUAGE SUR PIED ET HOUPIERS

Les personnes intéressées par du bois de chauffage à façonner sont priées de s'inscrire au secrétariat de mairie jusqu'au **samedi 4 octobre**. Il est demandé de fournir une attestation d'assurance portant la mention « travaux forestiers » ou « travaux d'affouage » au moment de l'inscription.

BIBLIOTHÈQUE

Depuis le 2 septembre, les bénévoles de la bibliothèque vous accueillent le **mardi de 16 h à 18 h** et le **samedi matin de 9 h à 11 h**.

DISTRIBUTION DES CARTES AVANTAGES JEUNES RENTRÉE 2025 - 2026

La distribution de la carte « avantages jeunes » offerte aux collégiens et lycéens aura lieu :

samedi 13 septembre à 10 h – salle du conseil, ancienne mairie

Cette rentrée, ce sont 21 jeunes qui en bénéficieront.

HORAIRES D'OUVERTURE DU BUREAU DE POSTE

Suite à la fermeture du bureau de poste de Lure pour travaux, le bureau de Saint-Germain est exceptionnellement ouvert aux horaires suivants :

du lundi au vendredi : 8 h 45 - 12 h et 13 h 30 - 17 h

samedi : 9 h – 12 h

Ces horaires sont valables jusqu'au 10 septembre.

Après cette date le bureau de poste sera de nouveau ouvert comme habituellement soit :

du mardi au vendredi : 8 h 45 – 12 h et le samedi : 8 h 45 – 10 h 45

DIABÈTE, FAITES LE TEST

« Le diabète peut toucher tout le monde, venez vous faire dépister »

Vendredi 5 septembre de 14 h à 17 h, le medicobus sera sur le parking de la pharmacie de Madame Fagot-Aubry. Vous pourrez bénéficier d'informations et de prévention. La prise de tension artérielle vous sera également proposée.

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT CHEMIN DES CARRIÈRES ET DE LA LOUVIÈRE

Depuis le 1^{er} septembre des travaux de renouvellement de conduite sont menés sur ces deux rues. Ils se déroulent sur le chemin des Carrières jusqu'au 20 septembre, puis chemin de la Louvière pendant encore une semaine. Attention : Pendant cette période nous prions les habitants de stationner leur véhicule en dehors de la zone de travaux. Merci.

RENTRÉE 2025-2026 DU JUDO-CLUB

La reprise des cours a débuté le **mercredi 3 septembre** à 17 h niveau débutants et 18 h niveau confirmé.

Pour tout renseignement : Judo-club de Saint-Germain, 6 rue du Foyer. Tél : 06 62 87 91 71

mail : judoclub.saintgermain70@gmail.com

COURS DE DANSE « SHOW DANSE AND SING STUDIO »

À partir du 1^{er} septembre l'association propose un essai gratuit enfant ou adulte. Ouvert à toutes et tous dès 3 ans. Les cours sont dispensés salle des associations à l'ancienne mairie.

Ils se dérouleront en soirée le lundi, l'après-midi le mercredi et le samedi matin.

Pour tout renseignement : 06 77 86 98 88 mail : showdanse.studio@gmail.com

BRUIT ET TONTE

Arrêté préfectoral DDASS/2006 n°21 du 18/05/2006

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

- **les jours ouvrables de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30**
- **les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h**

La prochaine réunion du Conseil municipal est prévue le lundi 29 septembre 2025 à 19 h 00. Imprimé par nos soins

